

**Allocution de l'évêque de Sion à l'occasion
de la réception du Nouvel An du Haut Conseil d'État**
(Sion, Salle Malacuria Supersaxo, 6 janvier 2014)

Monsieur le Président du Conseil d'État, Madame et Messieurs les Conseillers d'État, Mesdames et Messieurs les invités,

Comme de coutume, le Haut Conseil d'État m'a invité en ce début d'année 2014 à prendre la parole. Je le fais bien volontiers. Il est pourtant légitime de se demander combien de temps cette tradition va encore perdurer. En effet, si l'on en croit les enquêtes actuelles, y compris celles qui sont faites par les Églises, l'appartenance religieuse de la population de notre pays est en recul.

Ce genre d'enquêtes donne effectivement des religions une image assez préoccupante, tout particulièrement pour les Églises. Les médias soulignent le fait que 20 % des Suisses se disent « sans religion ». Ce qui est correct. Mais, ils auraient aussi pu écrire positivement que 80 % des Suisses se disent religieux et que plus de 60 % reconnaissent appartenir à l'une des deux grandes confessions chrétiennes. Pourquoi une approche aussi négative de ces enquêtes par les médias ?

Quoi qu'il en soit, les Églises n'ont pas eu à attendre les résultats de ces enquêtes pour réaliser le sérieux de la situation en constatant la baisse du nombre des vocations et la baisse de la pratique dominicale, sans parler des nombreux baptisés qui ne s'engagent plus guère dans les paroisses et autres communautés. La façon dont les choses évoluent nous cause bien du souci. Nous avons d'ores et déjà pris des mesures pour soutenir la transmission de la foi, pour renforcer la catéchèse paroissiale et familiale et pour promouvoir la participation de tous. Bref, nous avons fait ce que nous pouvons et nous tâcherons de faire encore davantage à l'avenir pour mettre en route une nouvelle évangélisation. Nous osons espérer que cela portera du fruit.

Ceci dit, je ne considère pas ces efforts comme étant des affaires purement internes aux Églises. C'est aussi un moyen pour les Églises de rendre indirectement un service à tous les hommes de bonne volonté et, finalement, à toute notre société. Et ceci n'est pas à comprendre dans le sens d'une « ingérence » directe de la hiérarchie des Églises dans les affaires de l'État. Le temps de l'amalgame entre Églises et État est passé et c'est bien ainsi. Le respect mutuel des compétences de chacun est d'ailleurs un préalable pour une bonne et fructueuse collaboration entre Églises et État.

Je reste néanmoins convaincu que l'Église en tant que « Peuple de Dieu » peut et doit contribuer au bien-être de la société civile. C'est en effet aussi grâce au christianisme que les valeurs de la dignité humaine et des droits humains ont si fortement imprégné la conscience de nos sociétés qu'elles y sont solidement ancrées. Tout cela est le fruit de la tradition judéo-gréco-chrétienne de l'Occident qui a aidé les hommes à prendre conscience de leur humanité véritable.

Lors de son discours devant le Bundestag en 2011, le Pape Benoît XVI s'exprimait en ces termes : « Sur la base de la conviction de l'existence d'un Dieu créateur se sont développées l'idée des droits de l'homme, l'idée d'égalité de tous les hommes devant la loi, la connaissance de l'inviolabilité de la dignité humaine en chaque personne et la conscience de la responsabilité des hommes pour leur agir. Ces connaissances de la raison constituent notre mémoire culturelle. L'ignorer ou la considérer comme simple passé serait une amputation de notre culture dans son ensemble et la priverait de son intégralité. La culture de l'Europe est née de la rencontre entre Jérusalem, Athènes et Rome – de la rencontre entre la foi au Dieu d'Israël, la raison philosophique des Grecs et la pensée juridique de Rome. Cette triple rencontre forme l'identité profonde de l'Europe. Dans la conscience de la responsabilité de l'homme devant Dieu et dans la reconnaissance de la dignité inviolable de l'homme, de tout homme, cette rencontre a fixé des critères du droit, et les défendre est notre tâche en ce moment historique. » (22.09.2011) Fin de citation.

Que ce soit en Église ou dans la société, le « moment historique » c'est toujours quand il s'agit de prendre un virage important pour l'avenir, de prendre une nouvelle direction. Cela peut être quand il s'agit de défendre les droits humains parce qu'ici ou là ils ne sont pas respectés. Cela peut être quand il est vital de dénoncer le détournement des valeurs fondamentales de notre culture par quelques personnes ou par des groupes qui le font sans sourciller au nom de la liberté et du progrès ou même sous prétexte de fidélité aux droits humains. Oui, cela peut être aussi quand on cherche à imposer une idéologie ou des intérêts personnels par des lois applicables à tous.

Pour illustrer mon propos, je citerai deux exemples. Voici le premier. Selon la Constitution Fédérale, toute personne humaine a droit à la vie. La loi prévoit cependant que dans le cas d'avortements effectués dans des conditions précises il n'y a pas de poursuites pénales. C'est ce qu'on appelle la « dépenalisation » de l'avortement. Aujourd'hui, certains ne disent déjà plus que l'avortement est

« dépenalisé », mais qu'il est « légal ». Et des voix se font même entendre pour affirmer que l'avortement est un « droit » qui doit faire partie de la liste des droits humains.

Le second exemple maintenant. Il s'agit de la liberté religieuse qui doit en premier lieu garantir le libre exercice privé et public de la religion. Cependant, au vu des jugements et des développements récents concernant les signes religieux dans les domaines publics ou des réactions vis-à-vis de l'enseignement religieux scolaire, il semble bien que certains n'hésitent pas à invoquer désormais ce droit à la liberté religieuse pour empêcher la religion, du moins dans le domaine public. De cette interprétation négative de la liberté religieuse le Tribunal Fédéral allemand précise heureusement ceci : « Le droit de la liberté religieuse n'est pas un droit d'empêchement de la religion. » (93,1)

Les Chrétiens peuvent et doivent donc également exprimer leurs convictions dans les questions de société. En tant que citoyens, ils ne peuvent pas permettre que la dignité humaine et les droits humains soient vidés de leur sens ou utilisés abusivement pour couvrir des pratiques contraires à la dignité humaine. Les Chrétiens ne s'engagent pas au nom d'une idéologie ou d'un fondamentalisme, mais ils sont appelés à se mettre au service de la société humaine dont ils font partie.

En tant que citoyens, les Chrétiens peuvent donc sans crainte agir « au nom de Dieu Tout Puissant » ! Dans sa Constitution, notre canton, comme la Suisse, se met sous la protection de Dieu Tout Puissant. Il n'y a aucune raison de changer cela. Ce Dieu que nous invoquons n'est pas seulement le « Dieu des chrétiens », mais il est aussi le Dieu des juifs et des musulmans ou simplement le Dieu des 80 % de la population qui dit appartenir à une religion. La référence à Dieu est globale parce qu'elle transcende les confessions et les religions et les relie entre elles.

Sur cette base, la référence aux « valeurs du christianisme et autres valeurs humanitaires apportées par l'Histoire » prennent alors une ampleur et une profondeur œcuménique et interreligieuse. Ces valeurs peuvent permettre à une société culturellement métissée de vivre et de s'organiser sans qu'un groupe ou l'autre soit privilégié ou exclu. Restons donc tous conscients de cette responsabilité pour notre population et pour notre canton !

Le politicien tchèque Ondrej Liska a publié un livre traitant de l'Église clandestine de son pays au temps du communisme. Il l'a intitulé : « Chaque temps est le temps de Dieu ». Eh bien, ce qu'il exprime dans ce livre, je voudrais le reprendre ici

comme vœu pour l'année qui vient de commencer en vous disant : « Que cette année 2014 soit pour nous tous une « Annus Domini », une année du Seigneur ! » C'est dans ce sens aussi, Madame et Messieurs les Conseillers d'État, Mesdames et Messieurs les invités, que je conclus en vous disant : « Que le Seigneur vous bénisse et vous garde ! »

Merci de votre attention.